

COMPTE RENDU DU BUREAU du 26 juin 2024

1. Validation du compte-rendu du 22 mai Bureau du 2024.

- Le compte rendu est validé.

2. Point d'information sur le séminaire du 29 juin.

- Le séminaire se tiendra le samedi matin de 9h00 à 13h00 dans les locaux de la CASA. A ce stade, il est comptabilisé une quinzaine de participants. C'est la participation minimum attendue afin de pouvoir maintenir le séminaire, travailler sur « Quel CDD pour demain ? ou Que pourrait être le CDD CASA 2.0 ? » et identifier des pistes pour améliorer le fonctionnement du CDD CASA.
- Le déroulé de la matinée est à nouveau présenté.

3. Préparation de la présentation de l'étude de l'ADEME sur le tourisme côtier.

- La question du tourisme côtier à l'horizon 2050 est une volonté d'autosaisine du CDD. Les auteurs de l'étude sur le sujet pour l'ADEME présenteront les scénarios de l'étude. L'objectif est que les personnes présentes appréhendent le sujet et qu'une partie s'en empare pour formuler des préconisations. Les scientifiques pourront accompagner le groupe de travail.
- Les invites à cette présentation sont les membres du CDD, des représentants du CDD de la CAPG et de la CACPL, des responsables de la CASA qui ont en charge l'exercice des compétences en lien avec le sujet.

4. Retour sur la saisine sur les déchets et la pollinisation.

- Les saisines sur les déchets et sur la pollinisation ont fait l'objet de la réunion d'un groupe de travail. Pour les déchets, une présentation a été faite par deux membres du groupe. Pour la pollinisation, la première étape consiste à avoir de la documentation sur l'état des lieux sur le territoire de la CASA et au-delà.

5. Questions diverses.

- **Jeux de Sophia** : Carole GHIBAUDO, Alain JUNCKEL et François-Xavier KOEMPGEN, ont participé à l'épreuve de triplète à la pétanque. L'important était de participer.
- Regret du Bureau qu'il n'y ait pas davantage de membres qui se soient inscrits à ces jeux. D'autant plus que le CDD prenait en charge les frais d'inscription à une épreuve. L'année prochaine, il faudra faire en sorte qu'il y ait davantage de participants.

- Compte tenu du contexte politique, la CNCD a souhaité faire un communiqué. Après des échanges entre les membres du Conseil d'Administration un texte a été approuvé. Il s'agit d'un compromis des différentes positions. Les CDD pourront l'adapter. A ce stade, le CDD, en tant qu'instance non partisane, n'envisage pas de communiquer.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.